



## **Déclaration liminaire des représentants des usagers de la CGT Finances à l'assemblée générale de l'association AGRAF du 4 décembre 2017**

Monsieur le Président, mesdames messieurs, quelques propos liminaires à cette Assemblée Générale

En cette fin d'année, nous avons dépassé le stade des craintes formulées en juin quant aux perspectives ouvertes par l'élection du président des « premiers de cordée » dont les fonctionnaires ne font manifestement pas partie !

Les décisions de réductions de moyens matériels et humains, de réorganisations permanentes, assorties de déplacements de personnels, contribuent fortement aux difficultés d'envisager sereinement l'avenir de l'Agraf.

Le maintien du montant de la subvention ministérielle en 2018 vous permet de soumettre à notre approbation ce jour un projet de budget presque à l'équilibre, toutefois on ignore si ce montant sera effectivement alloué sans « réserve ».

Toutefois ce quasi équilibre n'est possible qu'au prix d'une augmentation générale de 1 %, partiellement compensée par l'évolution de la grille tarifaire qui, loin de répondre à toutes nos revendications, constitue cependant une avancée notable et appréciable.

Il est bien difficile d'anticiper l'impact de ces mesures tarifaires sur la fréquentation des restaurants, laquelle poursuit son érosion et pas seulement en raison de l'évolution des effectifs.

L'enquête de satisfaction en cours nous donnera, comme à l'accoutumée, un éclairage sur les attentes des usagers, qui ignorent au moment où ils répondent les modifications de la grille. Toutefois les échos qui nous parviennent de nos collègues font toujours état de problèmes récurrents notamment en terme de présentation de l'offre.

Il y a fort à craindre que le manque d'ambition en matière de formation, que nous déplorons d'année en année, n'aide pas à l'acceptation de cette nouvelle augmentation des tarifs ... Nous rappelons à ce sujet notre demande d'informations plus détaillées quant aux effectifs formés ... pour le bilan social qui nous sera présenté à la prochaine Assemblée Générale.

Sur la forme, le groupe de travail de vendredi a permis d'obtenir un certain nombre de précisions ; il a montré également une coordination imparfaite regrettable entre les services du siège, conduisant à des incohérences dans certains chiffres présentés sous un même intitulé.

Par ailleurs les effets de la gestion des personnels, notamment en terme de mobilité rarement choisie, sont également ressentis, le plus souvent négativement, par les usagers, et pas seulement par les personnels concernés.